Braccio, Nadia

De: Linda MacCulloch [lmacculloch2014@gmail.com]
Envoyé: 30 novembre 2016 11:16
À: Greffe
Objet: Demande formelle à la Régie

Mme Véronique Dubois

Je demande que cette lettre soit ajouté aux observations en lien avec le Dossier R-3964-2016.

Cela fait déjà plus de 4 ans que j'envoi plusieurs lettres à Hydro Québec et la Régie de l'énergie pour faire valoir mon désir et mon droit de conserver un compteur analogue. Je sais que HQ a dans ses entrepôts 181500 compteurs analogues et je demande que la Régie exige d'HQ les conserves.

Je suis de plus en plus électrosensible et je réussi à bien vivre malgré tout parce que je n'ai aucune technologie sans fil dans la maison. Je maintiens ma position et mon droit de préserver mon compteur analogue pour des questions de santé et de sécurité, peu importe si HQ tente de nous convaincre qu'il n'y a aucun problème avec les compteurs intelligents et même les compteurs non-communicants.

Je n'ai pas envie ni la force de répéter toutes les raisons de mon refus de changer mon compteur analogue car cela fait trop longtemps que je le répète et je ne changerai pas d'idée.

HQ sera tenu responsable de la détérioration de ma santé si jamais on m'impose une technologie non nécessaire à la bonne marche de la lecture du compteur que j'ai fait moi-même dernièrement sans problème. De plus, il ne devrait avoir aucun frais pour la relève car ces frais sont déjà considérés dans les redevances d'abonnement.

J'espère que la Régie aura la bienveillance nécessaire envers la clientèle surtout ceux qui le demande, afin de s'assurer que ces gens peuvent vivre en paix, sans se préoccuper si quelqu'un va lui couper l'électricité ou lui installer un appareil qui a été prouvé par des études indépendantes de leurs dangers sur la santé

Nous espérons que nos demandes seront entendues.

Merci et bonne journée

Linda MacCulloch
60, Rang 2 Sud
Saint-Narcisse, QC
G0X 2Y0